

de Cicéron nous apprend d'une manière assez plaisante la déconvenue qui attendait en Bretagne l'expédition de César. Quintus Cicéron qui en faisait partie tenait son frère au courant par une correspondance suivie. « On sait déjà ce grand point, écrivait ce dernier à Atticus, qu'il n'y a pas dans cette île un *scrupulum* d'argent : aucun espoir de butin, sinon dans les esclaves : n'en attends pas, à ce que je crois, des lettrés ou des musiciens <sup>14</sup> ». Cicéron dans le *Pro Quinctio* parle d'esclaves gaulois amenés en Italie par L. Publicius, ami de Naevius <sup>15</sup>. Il est aussi très probable que les marchands devaient rapporter des fourrures et des peaux, dont l'industrie semble très développée <sup>16</sup> chez les Gaulois occupés d'élevage <sup>17</sup>.

César ne nous dit pas de quelle nationalité étaient ces *mercatores*. Les commerçants navigateurs qui s'aventuraient sur les côtes d'Aquitaine et remontaient jusqu'en Bretagne, malgré la difficulté des côtes et les tributs à payer aux *Veneti* <sup>18</sup>, étaient sans doute des Grecs, et c'étaient eux peut-être qui avaient appris aux Gaulois à se servir des lettres grecques pour les livres sacrés et pour certains registres <sup>19</sup>. Mais il y avait certainement des marchands italiens dans ceux qui franchissaient les Alpes, et que les Gaulois, aux jours de révolte, massacraient avec la garnison romaine.

---

(14) *Britannici belli exitus expectatur. Constat enim aditus insulae esse munitos mirificis molibus. Etiam illud jam cognitum est neque argenti scrupulum esse ullum in illa insula, neque ullam spem praedae nisi ex mancipiis : ex quibus nullos puto te litteris aut musicis eruditos expectare.* Cic. *Ad Att.*, IV, 16.

(15) *Cum venissent ad Vada Volaterranea quae nominantur vident per familiarem Naevii, qui ex Gallia pueros venales isti adducebat, L. Publicium.* (*Pro Quinctio*, VI).

(16) Cf. ce que César dit des voiles des vaisseaux gaulois *pelles pro velis, alutaeque tenuiter confectae.* (III, 13).

(17) *Erat ei pecuaria res amplia*, dit Cic. en parlant des propriétés de Quinctius chez les Sébusiens (*Pro Quinctio*, III, et *Ibid.* XXV). — C'est aussi l'élevage en grand que César trouve sur les bords de la Loire (*Bell. Gall.* VII, 56).

(18) *Naves habent Veneti plurimas, quibus in Britanniam navigare consuerunt, et scientia atque usu nauticarum rerum aliquos antecedunt, et in magno impetu maris atque aperto, paucis portibus interjectis, quos tenent ipsi, omnes fere qui eo mari uti consuerunt, habent vectigales.* César, *Bell. Gall.* III., 8.

(19) *Cum [Druides] in reliquis fere rebus publicis, privatisque rationibus, graecis utantur* (VI, 14). — Après la prise du camp des Helvètes *Tabulae repertae sunt litteris Graecis confectae, et ad Cesarem relatae.* (I, 29).